

## Nouveau président des propriétaires

LF | L'assemblée générale de ForêtJura s'est tenue à distance et à huis clos. Elle a élu Alain Rossé à la présidence de l'association.



Alain Rossé, à g., remplace Marcel Ackermann à la présidence de ForêtJura. ForêtJura

Après douze ans à la tête de ForêtJura, l'ancien député au Parlement cantonal a décidé de remettre la présidence de l'association des propriétaires. Durant son mandat, l'agriculteur de Bourrignon aura notamment présidé au changement de nom de l'ancienne Association jurassienne d'économie forestière (AJEF) ainsi qu'à la création de ProForêt, la société anonyme de commercialisation du bois. La fondation de ProForêt a été impulsée, entre autres, par la décision du canton d'externaliser l'exploitation de ses forêts domaniales en 2015, et donc de renoncer à ses propres équipes.

Le nouveau président, Alain Rossé, agriculteur et accessoirement conseiller commercial dans l'agro-alimentaire, siège déjà au comité de ForêtJura depuis 2009. Il préside la bourgeoisie de Boécourt-Séprais.

### Deux dossiers classés

Durant l'exercice 2019/2020, deux dossiers dans lesquels ForêtJura était impliquée ont été classés. Le premier est l'enterrement – au moins provisoire – de l'AOC Bois du Jura, à la suite duquel ForêtJura récupère un produit exceptionnel de 4300 francs, participation au reliquat laissé par l'association de l'AOC dissoute.

### Une gare en construction ...

L'autre affaire se termine mieux, puisque les scieurs du canton ont accepté d'augmenter leur apport annuel à l'association Lignum-Jura, qui passe de 1100 à 3500 francs par an.

A Alle, une place de transbordement multimodal pour marchandises doit bientôt

voir le jour. Les autorisations sont accordées, annonce le directeur de ForêtJura, Didier Adatte. Cette installation permettra notamment d'enwagonner du bois dans de bonnes conditions; elle remplacera les places de chargement d'Ajoie appelées à disparaître. L'association des propriétaires s'est impliquée dans le groupe de travail qui a suivi le projet.

La situation «ferroviaire» est moins brillante dans le district de Delémont et aux Franches-Montagnes, puisque CFF Cargo, les Chemins de fer du Jura et les autres acteurs du dossier ne parviennent pas à trouver de solution à la poursuite de la desserte des gares de Glovelier, de Delémont, ainsi que des Franches-Montagnes.

### ... et un pont en sursis

Tout aussi incertain est le destin du pont de Goumois qui revêt une importance certaine pour le transport des bois vers les scieries du Plateau de Maîche. En mauvais état, cette structure doit être rénovée ou reconstruite si l'on veut que les camions puissent continuer de la traverser. Elle appartient au Département français du Doubs. Le projet est en attente de décision.

Les mois qui viennent, c'est aussi la législation cantonale sur les forêts qui va devoir passer une grande révision. Elle a 23 ans. ForêtJura a été associée au groupe de travail qui a mené les travaux préparatoires à cette révision. La balle est maintenant entre les mains du canton qui doit élaborer un projet de révision et le mettre en consultation. ■

### VAUD

## Accident dans un silo à pellets

LF | Un accident de travail a coûté la vie à deux personnes et en a blessé une autre fin novembre à Gollion. Les trois victimes ont été intoxiquées au monoxyde de carbone (CO) dans le silo à pellets du chauffage du bâtiment de la Sécurité civile et militaire (SSCM). Suite à un problème technique, ces trois collaborateurs du SSCM sont

descendus dans le silo. Deux d'entre eux ont été retrouvés au sol, inanimés. Le troisième a réussi à s'extraire du silo par ses propres moyens. Un des collaborateurs a perdu la vie sur place, le deuxième est décédé le lendemain à l'hôpital. Le troisième collaborateur a aussi été hospitalisé mais n'a été que blessé.

### Accès risqué, précautions obligées

On déplore chaque année des accidents dans des silos de matières organiques, pellets, plaquettes, fourrages, etc. proPellets.ch a publié un guide avec les mises en garde relatives aux risques des silos à granulés de bois, ainsi qu'aux précautions à adopter avant de pénétrer dans ces stockages.

## IMPRESSUM

# LA FORÊT

Revue spécialisée dans le domaine de la forêt et du bois | paraît 11 fois par an

ISSN 0015-7597

Editeur

 **ForêtSuisse**  
Association des propriétaires forestiers

Président: Daniel Fässler  
Directeur: Markus Brunner  
Responsable d'édition: Urs Wehrli

### Rédaction/Administration:

Rosenweg 14  
CH-4502 Soleure  
T +41 32 625 88 00  
F +41 32 625 88 99  
laforet@foretsuisse.ch

Réd. en chef: Fabio Gilardi [fg]  
[fabio.gilardi@foretsuisse.ch](mailto:fabio.gilardi@foretsuisse.ch)

Réd. adjoint: Alain Douard [ad]  
[alain.douard@foretsuisse.ch](mailto:alain.douard@foretsuisse.ch)

Ferdinand Oberer [fo], rédacteur  
[ferdinand.oberer@waldschweiz.ch](mailto:ferdinand.oberer@waldschweiz.ch)

Walter Tschannen [wt], rédacteur  
[walter.tschannen@waldschweiz.ch](mailto:walter.tschannen@waldschweiz.ch)

Reto Rescalli [rr], rédacteur  
[reto.rescalli@waldschweiz.ch](mailto:reto.rescalli@waldschweiz.ch)

### Annonces:

Agripromo, Ulrich Utiger  
Sandstrasse 88  
CH-3302 Moosseedorf (BE)  
T +41 79 15 44 01  
F +41 31 859 12 29  
[agripromo@gmx.ch](mailto:agripromo@gmx.ch)  
[www.agripromo.ch](http://www.agripromo.ch)

### Abonnements:

Maude Schenk  
[maude.schenk\[at\]foretsuisse.ch](mailto:maude.schenk[at]foretsuisse.ch)

### Prix de vente:

Abonnement annuel: Fr. 89.-  
Prix pour apprentis,  
étudiants, retraités et groupes Fr. 59.-  
Pour l'étranger Fr. 118.- ou euros 98.-

### Tirage:

1603 ex. [REMP / CS septembre 2019]

### Impression:

Stämpfli SA, Wölflistrasse 1,  
CH-3001 Berne

La reproduction des articles est autorisée uniquement avec l'accord de la rédaction. Mention des sources obligatoire



imprimé en  
suisse

Label de qualité du groupe presse spécialisée de l'Association de la presse suisse

# CET ARTICLE EST TIRÉ DE

Le mensuel suisse de la forêt et du bois

# LA FORÊT



## Oui, je m'abonne à LA FORÊT [onze numéros par an]

Entreprise

Nom / Prénom

Profession

Rue

NPA / Lieu

Téléphone / Courriel

Vous pouvez imprimer cette page, découper le coupon et l'envoyer par la poste à:  
**Service abonnements, LA FORÊT, ForêtSuisse, Rosenweg 14, CH-4502 Soleure**  
ou utiliser le bulletin d'abonnement en ligne sur [www.laforet.ch](http://www.laforet.ch)